



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2012

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2012

Intervention de Monsieur Olivier DUSSOPT, Maire

Je remercie Antoinette SCHERER pour la présentation des grandes lignes du Budget Primitif 2012.

Je remercie également Simon PLENET d'avoir rapporté sur le budget de la régie municipale de l'eau.

En préalable, je souhaite souligner une évidence. Le budget primitif que nous vous présentons et dont Antoinette a rappelé les chiffres clefs, s'inscrit dans la droite ligne des orientations budgétaires que nous avons définies lors de notre dernière séance : nous n'augmentons pas le taux d'imposition communale, nous maîtrisons nos dépenses de fonctionnement, nous maintenons l'investissement à un niveau croissant et supérieur à la moyenne des dernières années, nous restons inscrits dans notre trajectoire de désendettement de la Ville.

Je voudrais centrer mon propos sur deux points :

- dans un premier temps sur la programmation de nos investissements qui est le reflet d'abord de notre volonté d'agir et ensuite de notre résolution à améliorer le cadre de vie des Annonéens, en donnant au cœur de notre ville une image nouvelle, forte et attractive,
- dans un second temps je détaillerai le mode de financement des investissements car c'est là le reflet du soin que nous apportons à la préservation de nos équilibres financiers.

La programmation des investissements

Nous avons inscrit au budget de l'année 6,35 M€ de mesures nouvelles, hors reste à réaliser, au titre de la programmation de nos investissements.

En volume nous sommes à l'équivalent et même un peu au-delà des mesures nouvelles inscrites l'année dernière, soit 6,10 M€, et donc à un niveau supérieur aux 5 dernières années et très supérieur au niveau moyen des dix dernières années.

Antoinette SCHERER l'a rappelé tout à l'heure, 65% de ces dépenses correspondent à des opérations conduites en autorisations de programme. En cela nous inscrivons dans une forte démarche de programmation pluriannuelle de nos investissements, par ailleurs recommandée par la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport.

« Programmation pluriannuelle », c'est aller au-delà de la simple annualité budgétaire, c'est anticiper, s'adapter; c'est piloter nos plus grosses opérations d'investissement au plus près du terrain. C'est aussi limiter les risques structurels et la remise en cause de nos fondamentaux budgétaires.

Si la Ville change c'est grâce à une priorisation marquée de nos investissements en direction du renouveau urbain.

C'est encore le cas cette année avec une enveloppe de 5,26 M€ directement fléchée sur la revitalisation de notre cité, la rénovation urbaine et l'amélioration de notre cadre de vie :

- **1,4 M€ de crédits de paiement pour la rénovation urbaine des quartiers Nord autour de Zodiaque.** Nous avons là un programme qui avance bien, en partenariat avec Vivarais Habitat.
- **190 000€ pour l'amélioration des conditions de circulation en centre ville**
 - *ces travaux urgents ont déjà été engagés depuis janvier afin de fluidifier la circulation autour de la nouvelle gare routière et aujourd'hui tout le monde s'accorde à dire que la difficulté de circulation est résorbée.*
 - *la mise à double sens du bas de l'avenue Jean Jaurès rend la circulation nettement plus aisée dans ce secteur et la création de deux giratoires devant la MJC et le bas de la rue Maurice CHOMEL sécurise deux carrefours jugés particulièrement dangereux.*
- **400 000 M€ pour le PNRQAD**
 - *la convention PNRQAD signée le 30 janvier dernier nous permet d'engager la phase opérationnelle de cet ambitieux programme de réhabilitation de notre centre ancien*
 - *les crédits inscrits au budget 2012 portent sur les 2 volets de ce programme*
 - *une première enveloppe de 68 500 € pour l'aide à la rénovation de logements*
 - *une autre enveloppe de 283 000 € est elle ciblée en direction des aménagements urbains.*
 - *Enfin 48 000 € son prévus pour diligenter une étude patrimoniale en vue de la création d'une AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine, public et privé, de ce quartier ancien de notre ville. Je salue à ce sujet le travail de Muriel Bonijoly et de Daniel Misery.*
- **2,7 M€ de crédits de paiement pour la requalification de la place des Cordeliers**
 - *c'est le projet de cœur de ville qui entre dans une nouvelle phase avec la rénovation des réseaux secs et humides (partant du principe qu'il est opportun de changer ces réseaux avant*

la réalisation des travaux d'embellissement), des abords de l'espace des Cordeliers puis de la place elle-même d'ici la fin de l'année.

- après la mise en service de la nouvelle gare c'est au tour du rez-de-chaussée du parking de la Valette de se transformer en 93 places de stationnement. Cet espace sera ouvert d'ici la fin du mois et ces 93 places compensent largement les 55 supprimées sur les Cordeliers où, en plus, une quinzaine d'arrêt-minute sont prévus.
 - ensuite les travaux se porteront au plus près des Cordeliers avec l'aménagement de la placette située au débouché de la voie de Deûme.
 - l'avancement de cette opération nous permet en outre de réviser à la baisse, et cela mérite d'être relevé, de 1M€ l'enveloppe affectée à l'autorisation de programme. Cette baisse de l'APCP d'un million d'euros est possible car les marchés sont attribués et que nombre d'entreprises ont répondu à des niveaux inférieurs aux estimations. L'enveloppe initialement prévue était de 6,73 millions (sans compter l'option d'un niveau supplémentaire à la Valette), elle est donc ramenée à 5.73 millions TTC.
- **Nous allons enfin consacrer quelques crédits (autour de 90 000 euros) pour une étude de programmation et quelques travaux de voirie pour Fontanes, mais aussi pour « solder » l'opération voie de Deûme (0.3M€)**
- **Presque 500 000 euros (0.476M€) seront consacrés aux aménagements de voirie et d'espaces publics**
- **Avec 201.000 € pour des revêtements de chaussée** (au hameau de Chatinais, sur le Chemin de Mircouly, sur le chemin de la Muette et la rue Léo Lagrange, au cimetière, pour l'aménagement des parkings de l'école de Font Chevalier et du stade René Garnier, et enfin la création du Square du 19 Mars)
 - **avec 80.000 € pour la montée des Aygas** (en lien avec les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement). C'est une opération attendue par le quartier et que nous avons décalée, entre autres raisons pour la faire coïncider avec les rénovations de réseaux)
 - **avec 70.000 € pour des aménagements de sécurité** (avec par exemple des ralentisseurs pour le chemin Villedieu, des aménagements pour les Personnes à Mobilité Réduite), la stabilisation du fossé de la rue Louis et Marc Seguin, l'étude d'un giratoire au bas de l'allée de Beauregard)
 - **avec 71.000 € pour l'aménagement d'espaces publics** (Dont un important programme de remise à niveau des jeux dans les cours d'écoles dont beaucoup ne sont plus aux normes) ;
 - **avec 54.000 € pour divers opérations** (Poteau incendie, Candélabres et feu accidentés, Antenne fibre optique entre la mairie et le CCAS, mobilier de voirie)

Les équipements sportifs, culturels et éducatifs, ainsi que l'accompagnement des associations sont dotés à hauteur de 589.600 € d'investissement cette année

- **avec 187.000 € pour nos écoles** (travaux et mobilier)
- **avec 12.500 € pour l'école de musique** (pour l'achat d'instruments et des aménagements de salles) **et 2.000 € pour la conservation de nos archives** (microfilmage)

- avec **94.500 € de complément pour la salle des fêtes** (afin de rénover au cours de l'été la façade extérieure et prévoir un équipement vidéo)
- avec **190.600 € pour nos équipements sportifs** (Nous pouvons citer la salle de boxe, le complexe de Vissenty (avec le changement des vasistas des vestiaires, la liaison entre le terrain herbeux et synthétique, ...), le boulodrome René GARNIER (avec la rénovation du chauffage et le branchement sur gaz de ville), le Parc de Déomas (avec notamment la création de vestiaires pour les équipes féminines), ou la prévision d'un Fonds de concours au profit de la CCBA pour le sol de la halle Guy LACHAUD
- avec **103 000 € pour accompagner des associations sur le volet investissement**. Il s'agit là d'aménager une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au CAMPS rue St Prix Barou, de séparer les locaux de la MJC de ceux du FJT, d'accompagner le Gola pour des travaux d'économies d'énergie...

En plus de de ces presque 600 000 d'investissements pour les bâtiments sportifs, culturels et associatifs, nous prévoyons aussi une enveloppe de 281 000 € plus spécialement dédiée à certains bâtiments

- avec 100 000 € pour aménager l'ancienne école des Perrières qui accueillera d'ici 2013 plusieurs associations
- avec 35 000 € pour quelques travaux à l'hôtel de ville et à la Maison des Services publics
- avec 10 000 € pour protéger nos bâtiments culturels de la foudre et des nuisances dues aux pigeons
- et enfin avec 136 000 € pour poursuivre nos mises aux normes (électricité, chaufferies et ascenseurs) en réaliser quelques travaux dans divers bâtiments communaux

Par ailleurs, et dans un autre domaine, une enveloppe de 176.800 € est aussi consacrée aux moyens donnés aux services municipaux (Véhicules, Nouvelles technologies (informatique, logiciels ...), Mobilier administratif, matériels techniques, outillages)

Je termine par une dernière enveloppe de **45 000 €** réservés pour engager en cas de besoin des **études de faisabilité** dans les domaines de la voirie et des bâtiments. Je pense notamment à la sécurisation de l'avenue Daniel Mercier, et la nécessité d'y ralentir la vitesse des véhicules ;

*

Après cette revue de projets pour 2012 je souhaite m'arrêter sur les moyens recherchés et mis en œuvre pour leur financement.

C'est là un des enjeux majeurs : il faut agir, il faut rénover la Ville, sans mettre en danger nos équilibres budgétaires, sans augmenter les impôts, et même en allégeant la charge de la dette. C'est ce que nous faisons depuis maintenant 4 ans.

Le mode de financement de nos investissements

Le plan de financement de nos investissements 2012 est assuré par trois grands blocs de ressources.

Je vais les aborder par ordre d'importance en volume.

En premier lieu les dotations, subventions et produits de cession.

Ce premier ensemble, qui s'élève à 2 772 665 €, et cela assure 43% de notre besoin de financement.

Il est formé du **FCTVA**, de la dotation pour les **amendes de police** et de la **taxe d'aménagement** (ex-TLE) pour **973 000 €**.

A cela s'ajoutent les subventions d'investissement pour 1 189 665 €

- Il s'agit d'abord des prévisions d'encaissement de subventions au titre des autorisations de programme :
 - *pour la requalification de la place des Cordeliers à hauteur de 362 900 €*
 - *pour la rénovation urbaine du quartier du Zodiaque à hauteur de 400 000 €*
 - *enfin le solde des financements pour la voie de Deûme : 248 200 € (y compris l'indemnité de 118 200 € allouée fin 2011 par l'Etat, dans le cadre du fonds de prévention des risques naturels majeurs, pour la mise en œuvre du piège à corps flottants). Rappelons que nous tenons aujourd'hui en matière de prévention des risques les engagements pris mais non mis en œuvre en 2005 lors de l'autorisation de travaux accordée par l'Etat.*
- Viennent ensuite les financements obtenus au titre de la DETR soit 41 000 € pour les travaux dans les écoles, les financements adossés aux opérations PNRQAD & Fontanes soit 105 000 €, enfin 32 565 € d'autres subventions.

Enfin nous escomptons réaliser une recette de 610 000 € au titre des cessions

- *depuis quelques années nous agissons sur ce mode de financement et j'ai indiqué ici même l'année dernière qu'il fallait privilégier cette piste lorsqu'il s'agit d'éléments du patrimoine qui n'ont aucune utilité pour la collectivité, voire qui nous coûtent beaucoup en entretien.*
- *pour autant nous savons tous que c'est une source de financement aléatoire et au-delà de la recette escomptée c'est bien entendu la gestion rationnelle de notre patrimoine que nous ciblons afin d'optimiser l'occupation de nos locaux et d'en réduire à terme les coûts de fonctionnement.*

Examinons ensuite l'épargne nette et la reprise de l'excédent 2011 disponible

Ce second ensemble, qui s'élève à 2 031 782 €, assure 31,5 % de notre besoin de financement. C'est une part considérable de notre financement, et cela montre que nos efforts en matière de maîtrise des charges de fonctionnement sont payants.

En effet, nous ne pourrions pas atteindre ce niveau d'autofinancement si les dépenses de fonctionnement dérivait.

L'exécution budgétaire 2011 se solde par un excédent disponible de 1 804 382 €, hors reste à réaliser. Nous reviendrons bien entendu en détail sur l'année écoulée au moment du vote du compte administratif.

Mais je tiens à souligner que nous avons prévu un excédent prévisionnel de 304 000€ et que le pilotage de nos recettes et de nos dépenses nous ont permis d'être bien au-delà. Cet écart s'explique principalement par des dépenses de fonctionnement plus basses que prévues et par une augmentation forte des droits de mutation. Cette augmentation est le signe d'une certaine vitalité du marché de l'immobilier même si nous savons aujourd'hui qu'il y a un ralentissement, à Annonay comme partout en France, dans ce secteur.

Aujourd'hui mon propos s'attache à mettre en évidence notre décision, comme chaque année, **de consacrer intégralement cet excédent au financement de nos investissements.**

Nous aurions pu choisir de soulager un peu notre fonctionnement courant en regard des contraintes qui pèsent sur nos finances locales.

Nous avons longuement évoqué ces contraintes lors du dernier Conseil Municipal et j'ai aussi en tête le propos tenu tout à l'heure par Antoinette SCHERER qui nous révélait ce constat ahurissant : la progression de notre produit fiscal est absorbée pour 44% par la baisse des dotations d'Etat !!!

En effet, pour les dotations qui nous ont été notifiées, c'est près de 80 000 euros de baisse des dotations de l'Etat que nous devons compenser. Si on ajoute la baisse des subventions du secteur « politique de la ville » et celles du programme de réussite éducative, ce sont près de 110 000 euros que nous perdons en fonctionnement par rapport à 2011 et alors que la hausse des prix été plus forte que les autres années.

Avec mon équipe municipale, malgré ces difficultés, nous avons avec ce budget fait des choix :

- 1. le choix qui consiste à « Penser et construire l'avenir de notre Ville »,*
- 2. le choix de mobiliser nos dépenses d'équipement sur le renouveau urbain,*
- 3. le choix de préserver l'avenir en ne mettant pas aujourd'hui en péril nos équilibres financiers de demain*
- 4. le choix courageux de mobiliser l'excédent d'hier au financement des investissements d'aujourd'hui et de demain*

Nous avons été vigilants et volontaristes dans la construction du budget 2012.

Malgré les obstacles rencontrés, que ce soit pour faire face à aux ruptures subies dans la dynamique de nos recettes, que ce soit dans la confrontation aux facteurs d'accélération de nos dépenses courantes, **nous dégageons en définitive une épargne nette prévisionnelle de près de 230 000 €.**

C'est bien entendu un niveau modeste, un peu en recul par rapport au budget 2011 qui affichait une épargne prévisionnelle plus proche des 300 000 €, **mais nous nous sommes fixés pour objectif de faire « grandir » cette épargne tout au long de l'exercice 2012, comme nous l'avons fait en 2011, à travers un suivi rigoureux de notre exécution budgétaire.**

Il faut aussi noter que la diminution de cette épargne nette prévisionnelle est égale à la baisse des dotations de l'Etat en fonctionnement.

Venons-en enfin au pilotage de la dette

Le bouclage du financement de nos investissements 2012 c'est bien entendu l'emprunt.

Compte tenu de ce qui précède **il entrera pour 25,5 % dans le plan de financement de nos investissements.**

Je ne fais pas de désendettement un dogme absolu, je me suis déjà exprimé à ce sujet. Je pense que le recours à l'emprunt est légitime lorsqu'il s'agit de financer des projets dont l'utilité est à moyen et long terme.

Je ne fais pas non plus de l'emprunt la simple variable mathématique d'ajustement qui permet d'équilibrer le budget. Ça serait prendre le risque d'une réduction de nos marges et d'une dérive de nos frais financiers.

Dans le droit fil des orientations budgétaires qui j'ai portées devant cette assemblée, j'ai demandé une vigilance toute particulière sur le niveau de l'emprunt que serions amenés à inscrire au budget.

D'abord en regard des **incertitudes qui continuent de peser sur la qualité de l'offre bancaire en 2012**. La crise, dont nous ne sommes pas sortis, tend à faire augmenter les taux d'intérêts. Nous payons aussi là la dégradation de la politique budgétaire et fiscale de l'Etat. Par ailleurs, nous savons combien les banques sont aujourd'hui frileuses. Nombre de collectivités n'ont pas de réponse à leurs demandes de crédit.

Ensuite je ne veux surtout **pas « charger » notre annuité d'emprunt sur les prochaines années** car nos marges de manœuvre, on l'a vu, se réduisent pour assurer le niveau et la progression de notre épargne de gestion et donc notre capacité à faire face à un « service de la dette » qui irait croissant.

En inscrivant 1 645 000 € d'emprunt nouveau cet objectif est atteint, et au-delà de cet objectif c'est s'engager sur une perspective de désendettement de 500 000 € puisqu'en 2012 nous devrions rembourser près de 2 145 000 € de capital au titre des emprunts déjà souscrits.

Fin 2012, la dette de la Ville devrait s'élever à environ 15.2M€ contre 20.8 lorsque nous sommes arrivés en 2008. Nous sommes satisfaits d'avoir conduit cette politique de désendettement sans renoncer aux investissements nécessaires ni augmenter les impôts.

*

En guise de conclusion je résumerai ce budget en 3 points :

1. nous maintenons un effort constant d'investissement en priorisant la revitalisation de notre centre bourg et en nous donnant les moyens de rendre attractif notre territoire. Annonay change et ça se voit !

2. nous maîtrisons nos dépenses courantes dans la tourmente des contraintes accrues qui pèsent sur les finances locales
3. nous préservons nos équilibres financiers en limitant l'appel à l'emprunt

Comme je l'indiquais au début de mon intervention, nous sommes au rendez-vous des orientations budgétaires définies lors du dernier conseil. Nous sommes au rendez-vous de ces orientations et de ces priorités que nous suivons depuis 4 ans :

- pas d'augmentation des impôts
- maîtrise de notre budget de fonctionnement
- maintien d'un fort niveau d'investissement
- et baisse de la dette de la Ville.

Je veux terminer en remerciant l'ensemble des membres de mon équipe municipale et en particulier Antoinette Scherer, 1^{ère} Adjointe aux Finances, pour leur contribution à la préparation de ce budget. Remercier aussi l'ensemble des services, et évidemment tout particulièrement le service des Finances pour le travail fourni et leur aide précieuse tout au long de l'année tant pour construire le budget que pour le piloter.

Je vous remercie.